

Fiche d'information sur le GIEC: Comment le GIEC sélectionne-t-il ses auteurs?

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a pour mission d'évaluer, sans parti pris et de façon méthodique, claire et objective, les informations scientifiques, techniques et socio-économiques nécessaires pour comprendre le changement climatique, ses répercussions et les risques futurs, ainsi que les stratégies d'adaptation et d'atténuation envisageables.

Des centaines d'experts éminents, spécialistes des divers domaines traités dans les rapports du GIEC, consacrent du temps à établir des évaluations en tant qu'auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux. Des centaines d'autres experts apportent des contributions ponctuelles en qualité d'auteurs collaborateurs et formulent des observations sur les chapitres en qualité d'examineurs¹.

La sélection s'effectue comme suit: un appel à candidatures est d'abord lancé auprès des gouvernements et des organisations ayant le statut d'observateur auprès du GIEC; des curriculum vitae détaillés sont ensuite remis et les auteurs sont sélectionnés en fonction de leurs compétences. Le GIEC s'efforce de réunir des équipes d'auteurs représentatives de la diversité des points de vue et des qualifications scientifiques, techniques et socio-économiques. Afin de parvenir à des rapports d'évaluation exhaustifs, c'est-à-dire qui ne favorisent pas un pays ou un groupe de pays mais tiennent compte des problématiques de chaque région, les équipes sont constituées d'une variété d'auteurs provenant de diverses régions et de pays développés comme de pays en développement.

Le GIEC recherche aussi la parité hommes-femmes et un équilibre entre ceux qui ont l'habitude de travailler sur des rapports du Groupe d'experts et ceux qui n'ont pas cette expérience, notamment les jeunes chercheurs. Des experts du secteur industriel et d'organisations à but non lucratif, qui apportent une perspective utile à l'évaluation, peuvent également faire partie des équipes.

Les équipes chargées des différents chapitres se composent d'auteurs coordonnateurs principaux, d'auteurs principaux et d'éditeurs-réviseurs². Le Bureau du groupe de travail ou de l'équipe spéciale concerné(e) sélectionne des scientifiques soit à partir des candidatures nationales d'experts présentées par les gouvernements membres du GIEC et des organisations ayant le statut d'observateur soit parce qu'ils se sont fait connaître par leurs publications et leurs travaux.

Les experts qui ont été désignés par leurs gouvernements ou par des organisations ayant le statut d'observateur mais qui n'ont pas été sélectionnés sont incités à apporter leur contribution en tant qu'examineurs (voir la fiche d'information sur le GIEC – *Comment fonctionne le processus d'examen du GIEC?*).

¹ La procédure de sélection des auteurs est décrite aux sections 4.3.1 et 4.3.2 de l'**Appendice A des Principes régissant les travaux du GIEC – Procédures à suivre pour l'élaboration, l'examen, l'acceptation, l'adoption, l'approbation et la publication des rapports du GIEC** (http://www.ipcc.ch/pdf/ipcc-principles/ipcc_principles_french/ipcc-principles-appendix-a-final_fr.pdf).

² Les rôles des différentes catégories d'auteurs sont décrits dans l'Annexe 1 de l'**Appendice A des Principes régissant les travaux du GIEC – Procédures à suivre pour l'élaboration, l'examen, l'acceptation, l'adoption, l'approbation et la publication des rapports du GIEC** (http://www.ipcc.ch/pdf/ipcc-principles/ipcc_principles_french/ipcc-principles-appendix-a-final_fr.pdf).

Dans un premier temps, pour le cinquième Rapport d'évaluation, sur les 3 598 candidatures reçues pour les trois groupes de travail (un même expert ayant parfois été désigné pour plusieurs groupes de travail), 831 experts au total ont été sélectionnés en tant qu'auteurs coordonnateurs principaux, auteurs principaux et éditeurs-réviseurs. Le nombre d'auteurs peut varier légèrement au cours de la rédaction d'un rapport d'évaluation, en raison par exemple de l'arrivée d'un nouvel auteur ayant des compétences spécifiques ou du départ d'un expert pour des raisons de santé ou de disponibilité.

Les auteurs coordonnateurs principaux et les auteurs principaux sont collectivement responsables du contenu de leur chapitre. Ils peuvent faire appel à d'autres experts pour qu'ils les secondent dans leurs travaux en qualité d'auteurs collaborateurs. Les auteurs collaborateurs, dont le nombre s'élève à plusieurs centaines, apportent des connaissances ou compétences spécialisées dans un domaine particulier. Ils contribuent à garantir que les rapports tiennent compte de la diversité des avis exprimés par la communauté scientifique.

Grâce à sa procédure de sélection des auteurs, aux multiples phases d'examen de chaque rapport et à sa politique sur les conflits d'intérêt³, le GIEC établit des évaluations objectives, reflétant la diversité des avis scientifiques et dégagées de l'influence d'intérêts particuliers.

³ Politique du GIEC sur les conflits d'intérêt (http://www.ipcc.ch/pdf/ipcc-principles/ipcc_principles_french/ipcc-conflict-of-interest_fr.pdf).

30 août 2013

Pour plus d'informations, merci de contacter:

Le Secrétariat du GIEC
Aux bons soins de l'Organisation météorologique mondiale
7 bis, avenue de la Paix
Case postale 2300
CH-1211 Genève 2
Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 82 08 / 54 / 84
Fax: +41 (0) 22 730 80 25 / 13
Courriel: IPCC-Sec@wmo.int
www.ipcc.ch